

Paris, le 07 janvier 2026

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VITURA à BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- . 22140 titres VITURA
- . 20689 €

Au cours du 2ème semestre 2025, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 3361 titres, pour un montant de 15391 € (434 transactions).
A la vente, 1324 titres, pour un montant de 6207 € (245 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2025, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 20103 titres VITURA
- . 29690 €

2- Au cours du 1er semestre 2025, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 3217 titres, pour un montant de 24239 € (408 transactions).
A la vente, 4253 titres, pour un montant de 29468 € (385 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 12 175 titres VITURA
- . 233 339 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- . 11 011 titres VITURA
- . 276 147 €